

COMMUNE DE CASE-PILOTE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Le 22 Août 2016

Le Maire

A

Monsieur le Président de la Chambre
Régionale des Comptes

Parc activités La Providence Pôle
administratif Kann'Opé BP 157
97181 ABYMES CEDEX

Vos réf :

N° Eng. :

Nos réf : 112-16.DGS.RM/VE n°278

Objet : Réponse à vos recommandations

Monsieur le Président,

Permettez-moi de TRES RESPECTUEUSEMENT, vous adresser ce courrier dont le but est de très simplement vous permettre de comprendre ce que j'ai l'intention de faire.

En effet, mon intention, suite à vos courriers de recommandation concernant les différents budgets municipaux est de ne pas suivre ces recommandations.

En effet, il n'a jamais été possible à ma connaissance de « tirer du sang d'une pierre » ou « du jus d'un citron sec ».

Aujourd'hui Monsieur le Président, le citron est vraiment sec. Cela fait maintenant 3 ans que je fais du mieux pour suivre au plus près possible vos recommandations.

Messieurs les Préfets, conscients je le pense des efforts fournis par la commune ont accepté les budgets déficitaires suivants :

Année 2014 : - 2 271 931 €

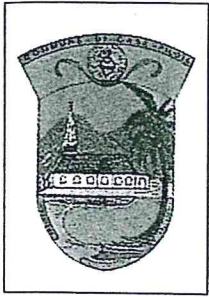
Année 2015 : - 2 792 547 €

Nous avons chaque année, fait mieux que ce qui était prévu, soit :

Année 2014 : - 2 201 222,34 € au lieu de 2 271 931 € ≠ de + 70 708 €

Année 2015 : - 1 761 697,00 € au lieu de 2 000 000 € ≠ de + 238 303 €

Réduisant ainsi du mieux qu'on a pu ce déficit.



Place Gaston MONNERVILLE
97222 CASE-PILOTE
Tél. : 0596 78 81 44
Fax : 0596 78 74 72

Monsieur le Président, nul service de l'Etat et aucun de ses représentants ne peut à ce jour dire que le maire que je suis leur ai manqué de respect, car je respecte les gens naturellement et encore plus leur fonction.

Pour moi l'Etat se doit d'être respecté.

Mais, Monsieur le Président, je crois nécessaire aujourd'hui de faire un petit peu l'histoire de ce qui s'est passé et de la raison qui a conduit la commune à avoir des budgets déficitaires.

A mon arrivée en tant que maire de la commune, nous avons voulu mes collègues et moi-même, récupérer un bâtiment communal indument occupé par un syndicat pour son comité d'actions sociales. Ce bâtiment en bordure de plage, nous en avons besoin pour y installer notre MJC alors malencontreusement située en plein bourg communal et que les compagnies d'assurance refusent d'assurer, car n'étant pas aux normes.

Notre volonté était alors et reste toujours d'installer la MJC dans notre bâtiment en bordure de plage et de plus, d'organiser le site pour que les jeunes puissent profiter de la mer avec entre autres, les activités nautiques que nous souhaitons y installer.

Le syndicat en question refusa de nous rendre notre propriété, ce qui nous amena à nous adresser à la justice, afin de pouvoir le récupérer.

Monsieur le Président, quelques jours après le début de notre action en justice, je fus appelé au téléphone chez moi, un matin à 6h45 par un monsieur qui se présenta comme le secrétaire départemental de ce syndicat et qui m'intima l'ordre d'arrêter cette action, revendiquant au nom du Comité en question la propriété de cet immeuble. Je lui ai répondu par la négative, lui faisant valoir que la justice allait trancher et nous dire qui était le propriétaire, lui disant de plus, que si c'était bien leur propriété, je leur présenterai alors des excuses publiques et que, dans le cas contraire, nous pourrions récupérer notre bien. Ce monsieur m'ordonna d'arrêter immédiatement cette action, car sinon « ils allaient s'occuper de moi ». Lui ayant demandé si c'était des menaces, il me répondit que je n'avais qu'à le prendre comme je l'entendais.

C'est ainsi, Monsieur le Président, que 10 minutes plus tard, je narrais cette conversation à toutes ceux et toutes celles que je rencontrais, à 7 heures à la Mairie de Case Pilote, disant et riant que je ne savais pas si j'allais recevoir une raclée ou si on allait me couper l'électricité de mon domicile puisque le comité dont il s'agissait était le comité d'actions sociales de l'EDF.

Monsieur le Président, je n'ose penser que ce qui arriva à la commune de Case Pilote fut effectivement la mise en œuvre de cette menace, car quelques semaines plus tard, le responsable financier de la commune venait affolé me voir pour m'expliquer que nous aurions beaucoup de mal à faire notre budget.

En effet, il venait d'apprendre par le Conseil Général, qu'une recette représentant 16% de notre budget ne serait pas au rendez-vous, la taxe professionnelle que la commune touchait régulièrement depuis le jour où l'usine EDF de la ville voisine s'était mise à fonctionner (soit 36 ans) ne serait pas versée cette année-là. Pour cause, le nombre d'employés de cette usine devant résider sur la commune n'atteignait pas le nombre requis pour que nous y ayons droit. C'était la première fois de son histoire que ce nombre était inférieur au chiffre requis.

C'était pour moi mon premier budget communal.

Par la suite, j'ai pu avoir d'EDF, les vrais chiffres qui dépassaient le nombre requis, mais le mal était fait.

Ceci a entraîné pour la commune depuis cette année-là (2008) la perte de 16% de ses recettes, et nous a ainsi contraints en 2011 à présenter pour la première fois un budget en déficit.

Le total des sommes que la commune a ainsi vu détourner est sur 8 années de l'ordre de 5 millions d'euros.

A ce jour, le déficit communal étant de 1 761 697,62€, vous pouvez aisément constater que le versement de ces sommes entraînerait immédiatement un excédent de 3,2 millions d'euros.

J'ai, depuis 2009, rencontré les Préfets, les Ministres des DOM de Monsieur le Président SARKOSY, de Monsieur le Président HOLLANDE, le Directeur de Cabinet à l'époque de Monsieur le Président du Sénat LARCHER. J'ai écrit à Monsieur le Président de la République, François HOLLANDE qui m'a dirigé vers Madame la Ministre LEBRANCHU, laquelle m'a fait rencontrer par ses proches collaborateurs.

Tous, je dis bien tous, m'ont expliqué qu'il n'y avait rien à dire de la gestion que mes collègues et moi faisons des finances communales, qu'ils étaient conscients que ces sommes avaient été indûment enlevées à la commune et que cela était tout simplement un problème politique, qui devait se régler politiquement.

J'avais dès le début rendu visite aux autorités régionales expliquant ce qui se passait et sollicitant un soutien, mais personne n'a rien fait. Un des élus régionaux allait jusqu'à dire à mon départ d'une réunion : -« il ne faut rien faire pour lui, il n'est pas PPM, son voisin qui a récupéré ces sommes est lui PPM ».

Aujourd'hui, Monsieur le Président, je tiens à votre disposition l'ensemble des documents qui peuvent prouver tout ce que j'avance dans ce courrier,

y compris un PV datant d'une réunion du 9 mars 2012 (où étaient présents, en plus de Monsieur le Sous-Préfet, Didier BERNARD, Messieurs Marc CARMONA, DRIF- Vincent DOUILLET, AFD- Georges-Alain MORAVIE, Trésorier Municipal de Case Pilote) réunion au cours de laquelle je faisais alors part de mes inquiétudes sur l'équilibre des budgets à venir suite à cette malversation, il m'a été répondu que notre commune était considérée comme bien gérée, avec des ratios au vert, qui n'avaient jamais été vus dans les autres communes.

Monsieur le Président, je n'ai pas cessé de demander justice, de demander une aide exceptionnelle, mais il m'a toujours été répondu « - vous êtes un gentil garçon mais ce problème est politique ».

Vous comprendrez donc, Monsieur le Président, que les habitants de Case Pilote, qui ont déjà à cause de cela, subi de gros préjudices (augmentation d'impôts, augmentation des coûts scolaires, diminution d'aides aux associations, etc...) sont aujourd'hui au bout du rouleau et que, ce n'est pas la malheureuse petite commune de Case Pilote, qui pourra redresser les comptes de la FRANCE.

Que l'on nous rende Justice, que l'on nous rende nos 5 millions d'euros et la recette annuelle qui a nous été malproprement subtilisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire
Ralph MONPLAISIR

- Copie :-
- Monsieur François HOLLANDE, Président de la République
 - Monsieur le Président du Sénat
 - Monsieur le Président de l'Association des Maires de France
 - Monsieur le Président de l'Association des Maires de la Martinique
 - Monsieur le Préfet
 - Monsieur le Président de CAPNORD
 - Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique